

Cycle « Notre Père » : Dimanche 3 août : « **Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés** ». Lectures : Esaïe 55, 6-7 ; Matthieu 18, 21 à 35.

Nous poursuivons notre parcours du « Notre Père » avec la deuxième demande en « nous » de la prière : celle concernant le pardon. Après avoir demandé tout ce qui est nécessaire pour combler nos besoins vitaux, le « pain du jour », nous sommes invités à demander ce qui est nécessaire pour notre vie relationnelle : le « pardon », **le rétablissement des liens par-delà toutes les ruptures**.

Une demande sur laquelle nous pouvons buter, à cause de la deuxième partie : « **Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés** ». Il pourrait sembler qu'il y a comme une condition au pardon de Dieu, un marché, un donnant-donnant : Dieu ne nous pardonnerait que si nous pardonnons nous-mêmes à nos offenseurs... mais si nous sommes honnêtes avec nous-mêmes, nous devons reconnaître notre difficulté à pardonner sincèrement, notre ressassement de tout ce que nous avons ressenti comme des offenses, nos hésitations à faire les premiers pas pour essayer de renouer des liens distendus... **Alors, cela signifierait-il que nous sommes indignes du pardon divin puisque nous arrivons si mal à pardonner ?**

Cette image d'un Dieu qui pardonnerait sous conditions va à l'encontre de tout l'enseignement de Jésus dans l'évangile ! Lui qui ne cesse de prêcher et de vivre l'amour sans conditions du Père, le pardon gratuit, comment pourrait-il nous enseigner une prière du donnant-donnant ? Le contraire de la gratuité, de la grâce. Il nous faut donc aller plus loin que cette première impression...

Mais il y a plus : La traduction littérale de la demande dans l'évangile de Matthieu que nous suivons est : « **Remets-nous nos dettes (ou libère-nous de nos dettes) comme nous remettons à nos débiteurs** » - en revanche Luc remplace l'image de la dette par celle du péché dans la première partie de la demande : « **Remets-nous nos péchés, comme nous libérons tous ceux qui ont une dette envers nous** ». Cette idée de « péché » risque de nous faire comprendre cette demande de manière **restrictive, en centrant tout sur la morale**, ce qui a pu aboutir dans la tradition catholique aux listes de « péchés » qu'il fallait cocher avant d'aller se confesser ! Ou dans la tradition protestante à la liste aussi de tous les vices possibles et imaginables dans les prières de confession du péché au début des cultes (notamment ceux du premier août et du jeûne fédéral ! totalement démoralisant et démobilisant !).

Or, l'image « économique » de la dette est plus large et ne nous renvoie pas automatiquement aux notions morales de fautes, d'offenses, de péchés, et donc à la catégorie du pardon... **Qu'est-ce qu'une dette ? C'est quelque chose que nous avons contracté dans le passé et qui pèse sur notre présent**. Nous pensons bien sûr spontanément aux dettes financières, et nous pouvons voir chaque jour dans l'actualité combien l'endettement de certains pays pèsent sur leur présent et menacent les générations futures... Il en est de même pour les particuliers surendettés qui ne peuvent plus rembourser : ils sont comme enfermés dans les conséquences de leur passé... L'image de la dette est toutefois plus large que l'aspect financier, il peut y avoir des dettes affectives, psychologiques, morales, spirituelles...

Que demandons-nous alors à Dieu quand nous faisons cette demande de **remise des dettes**? Il me semble que c'est bien plus radical que le simple effacement d'une offense, mais qu'il s'agit bel et bien d'une **libération par rapport à notre passé**. Nous l'avons dit dans la prière de "confession" avec les mots d'André Dumas, il y a "**tant de choses qui ne sont pas des fautes**", mais que nous transportons pourtant comme des boulets qui nous lient à ce passé et qui nous donnent alors l'impression que

notre présent ne peut être qu'une **répétition des mêmes erreurs**, sans ouverture vers un avenir qui apporterait de la nouveauté. On a l'impression dans toutes les relations que l'on vit, que ce soit les relations de couple, d'amitié, ou même notre relation avec l'Absolu, avec Dieu, donc avec nous mêmes en notre identité dernière, que toutes ces relations n'évoluent pas, ne bougent pas, qu'elles nous enferment plutôt dans une **éternelle répétition**. Et encore une fois, **cette "dette" n'est pas nécessairement une "faute"**, un acte volontairement mauvais que j'aurais commis contre quelqu'un. Ces cas sont plutôt rares dans nos vies, et là où cela se produit, un aveu, une demande de pardon peuvent être naturellement très profitables et permettre à la relation de se poursuivre par-delà une cassure...mais la plupart du temps, c'est autre chose, ce sont des **faiblesses psychologiques** qui nous font retomber toujours dans les mêmes traverses, ce sont peut-être **des blessures qui ne se sont jamais refermées** et qui s'ouvrent parfois et nous amènent à blesser à notre tour, ce sont des **maladresses** qui peuvent faire mal à nous et aux autres sans qu'il y ait volonté de nuire...

On voit alors ce qu'est "cette remise des dettes" dont parle Jésus et la formidable **promesse de libération** qu'il y a là. On demande à Dieu de nous absoudre non pas de nos fautes seulement, mais du **poids lancinant de notre passé!** "**Remets nous nos dettes**", c'est-à-dire, pardonne nos offenses certes, mais aussi guéris-nous de nos blessures, ramène-nous de nos égarements, fléchis nos cœurs de pierre qui souvent sont de pierre parce qu'ils veulent se protéger, libère nous de nos illusions et des mirages qui nous ont déçus.... Il y a un lien très fort entre la demande du pain de ce jour et celle de la remise des dettes : **Demander le pain nécessaire à l'aujourd'hui, c'est une libération par rapport au souci de demain (cf. prédication de Daphné), demander la remise des dettes, c'est une libération par rapport au poids du passé.** Les deux demandes peuvent n'en faire qu'une : « **Donne-nous la plénitude de l'instant présent, où devant toi, tout peut être neuf !** » C'est alors que l'avenir aussi est ouvert...Un avenir qui ne sera pas la simple continuation du passé, à l'identique, mais réellement un **à venir**, plein de surprises, d'étonnements et de nouveauté.

Pour bien comprendre cela, il suffit de lire dans l'évangile comment Jésus s'est comporté devant toutes les personnes qu'il rencontrait : jamais, il ne les a enfermés dans leur passé, jamais il n'a émis une quelconque critique, un quelconque reproche, un quelconque jugement, jamais il n'a voulu les culpabiliser pour ce qu'ils étaient, mais il les a accueillis dans le présent de la rencontre avec un regard d'amour, une attention totale, cette attention qui ne capture pas l'autre pour soi-même, mais qui le laisse être tel qu'il est dans sa vérité, dans son identité dernière d'enfant de Dieu, même si lui-même n'arrive plus à se percevoir ainsi, et qu'il souffre de sa déchéance. Par cet accueil dans un présent total d'amour, Jésus a pu "**remettre les dettes des personnes devant lui** », les guérir et leur permettre de partir transformés en nouveauté de vie, leur redonner une estime d'eux-mêmes.

La deuxième partie de la demande peut alors s'éclairer : ce n'est pas un donnant-donnant, mais plutôt **un appel à vivre et à expérimenter concrètement cette libération par rapport au poids de notre passé** : Dieu ne peut nous libérer de notre passé, si nous-mêmes nous restons enfermés dans nos rancunes, dans le souvenir des blessures reçues qui ne sont pas refermées, dans le ressassement de toutes les dettes que les autres ont contractées à notre égard. Les dettes d'autrui sont en effet un boulet aussi puissant que nos propres dettes, et si nous voulons vraiment être libres de ce passé, il nous faut aussi « **remettre la dette à nos débiteurs** ».

Michel Cornuz